

Les syndicats représentant les aides à domicile et les personnels d'EHPAD devant le Conseil Départemental.



Les syndicats représentant les aides à domicile et les personnels d'EHPAD devant le Conseil Départemental.

Les organisations syndicales, l'association des directeurs d'établissements pour personnes âgées, le Comité Gersois pour la Défense du Service Public de Santé appelaient, en ce lundi 1er juillet, les résidents des établissements, les bénéficiaires des services à domicile et leurs familles, l'ensemble des personnels à se mobiliser pour une prise en charge digne et sécurisée des personnes âgées.

Les syndicalistes ont été reçus par Claude Bourdil, vice-président de conseil départemental, en charge de la commission Solidarité.

Une délégation a été reçue le matin à 10 h à l'ARS.

Les revendications sont les suivantes :

- Application d'un agent ou un salarié par résident, tel que prévu par le Plan Solidarité Grand Âge de 2006,
- Abrogation des dispositions législatives relatives à la réforme de la tarification des EHPAD,
- Nouveau financement de la perte d'autonomie dans le cadre de la solidarité nationale par la Sécurité Sociale,
- Baisse du reste à charge pour les familles et les usagers,
- Arrêt des baisses de dotations induites par la convergence tarifaire,
- Amélioration des rémunérations des personnels, des perspectives professionnelles et des carrières dans le cadre du statut et des Conventions Collectives Nationales.



Délégation reçue, le matin à 10 h, à l'ARS



IMG_5730.JPG



IMG_5737.JPG



IMG_5741.JPG



IMG_5739.JPG



IMG_5742.JPG



IMG_5743.JPG



IMG_5744.JPG



IMG_5740.JPG